

Titre professionnel du ministère du travail Secrétaire assistant médico-social

Mis à jour le 15 janvier 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Maitrise suffisante de la langue française (orale et écrite)
Maitrise de l'outil informatique et des logiciels de traitement de textes et tableurs
Appétence pour la communication
Un intérêt pour le milieu social, médico-social et/ou de la santé
Un projet professionnel validé

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Demandeurs d'emploi

Rythme

Temps plein

Durée en centre

1186 heures

Durée en entreprise

245 heures

Validation

RNCP36805
Code NSF : 324t
Spécialités de formation
Le titre professionnel de secrétaire assistant médico social est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles pour une durée de deux ans et six mois à compter du 1er mars 2023 au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles et dans le domaine d'activité 324t (code

Objectifs professionnels

Objectifs de la formation :

Permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences relatives à chaque activité constitutive des blocs de compétences du titre professionnel. A savoir, les compétences pour :

- Assister une équipe dans la communication des informations et l'organisation des activités
- Assurer l'accueil et la prise en charge administrative du patient ou de l'usager
- Traiter les dossiers et coordonner les opérations liées au parcours du patient ou de l'usager

Contenu

Remise à niveau en mathématiques et français le cas échéant- Nombre d'heures déterminé en fonction des besoins

Période d'intégration -14h

Bloc de compétences 1 : Assister une équipe dans la communication des informations et l'organisation des activités- 330h

- Produire des documents professionnels courants
- Communiquer des informations par écrit
- Assurer la traçabilité et la conservation des informations
- Accueillir un visiteur et transmettre des informations oralement
- Planifier et organiser les activités de l'équipe

Bloc de compétences 2 : Assurer l'accueil et la prise en charge administrative du patient ou de l'usager – 111h

- Renseigner et orienter le public dans un service sanitaire, médico-social ou social
- Planifier et gérer les rendez-vous de patients ou d'usagers
- Assurer la prise en charge médico-administrative et sociale du patient ou de l'usager

Bloc de compétences 3 : Traiter les dossiers et coordonner les opérations liées au parcours du patient ou de l'usager – 210h

- Retranscrire des informations à caractère médical ou social
- Assurer le suivi et la mise à jour des dossiers de patients ou d'usagers
- Coordonner les opérations liées au parcours du patient ou de l'usager
- Elaborer et actualiser des tableaux de suivi dans un service sanitaire, médico-social ou social

Techniques de recherche d'emploi – 21h

Préparation à la certification – 35h

Période de formation en situation de travail- 245h

Modalités pédagogiques

Formation réalisée en présentiel

Profil des intervenants

Enseignants de l'Education Nationale
Formateurs pour adultes

Titre professionnel du ministère du travail Secrétaire assistant médico-social

NSF).	Professionnels du secteur
Certification	Possibilité d'aménagement du parcours
Oui	Oui
Modalités d'évaluation	Méthodes pédagogiques
Une mise en situation professionnelle complétée par un entretien technique. Un dossier professionnel et ses annexes éventuelles réalisés tout au long de la formation sous la supervision du formateur référent Les résultats des évaluations passées en cours de formation Un entretien avec le jury afin de vérifier le niveau de maîtrise par les candidats, des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé	Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques Travail en groupe et/ou sous-groupe.
Possibilité de validation par blocs de compétences	Moyens pédagogiques
Oui	Salles de cours. Salles informatiques équipées d'ordinateurs, de kit de transcriptions, imprimantes, scanner, vidéo projecteurs.
Nombre de participants	Durée
10 participants	Volume global : 1186 heures soit 34 semaines Heures d'enseignement : jusqu'à 941 heures d'enseignement Heures en entreprise : 245 heures soit 7 semaines Volume horaire par semaine : 30 heures au minimum par semaine 35 heures au maximum par semaine Individualisation de parcours
Entrée et sortie permanente	Délais et modalités d'accès
Non	Voir calendrier de formation
Codes réglementaires	Financements possibles
<ul style="list-style-type: none">CodeRNCP:RNCP36805 Certificateur:Ministère du travail du plan d'emploi de l'insertion En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenusFormacode : 35015Code NSF : 324tCode ROME : M1609	TARIF Parcours complet : 14 374€ / personne MODALITES DE FINANCEMENT Financement pris en charge intégralement par France Travail

- Poursuite de parcours**
- EQUIVALENCES et PASSERELLES :
- SUITE DE PARCOURS : BTS 3P33S
DÉBOUCHÉS : Un secrétaire assistant médico-social peut exercer dans des structures- privées ou publiques :
– Dans le secteur sanitaire tels que les hôpitaux, établissements de santé à but non lucratifs, cliniques privées, cabinets médicaux ou paramédicaux, maison de santé, centre d'imageries médicales, laboratoires d'analyses de biologie médicale, centre de médecine du travail.
– Dans le secteur médico-social ; pour les établissements d'hébergement, d'accueil et de services, pour personnes âgées, enfants, adolescents ou adultes en situation de handicap (CMPP, EHPAD, ESAT, IME, MECS...)
– Dans le secteur social : Les CCAS, CAF, MDPH, CHRS....

Titre professionnel du ministère du travail Secrétaire assistant médico-social

– En libéral ou pour le compte de sociétés de prestations de services spécialisées (prises de rendez-vous, retranscription de comptes rendus médicaux)

Dans la fonction publique (hospitalière ou territoriale), l'accès pérenne à l'emploi est soumis à concours. Le secrétaire assistant médico-social peut évoluer vers un poste de Coordinateur responsable de secrétariats médicaux ou de celui de Technicien d'information médicale (TIM)

Dans le secteur associatif (social ou médico-social), le secrétaire assistant médico-social peut évoluer vers la fonction d'assistant de direction.

Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référent(e)s handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA CFA Sud Champagne
- 12, avenue des Lombards
- 10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com
- 03 25 71 23 80
- www.gretasudchampagne.com
- SIRET : 191 000 256 000 39
- Numéro d'activité : 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)